



## GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne  
n°31 – janvier 2019

*Accents du français : approches  
critiques*

Numéro dirigé par Maria Candea, Gaëlle  
Planchenault, Cyril Trimaille

### SOMMAIRE

- Maria Candea, Gaëlle Planchenault, Cyril Trimaille : *Avant-propos et présentation du numéro – l’accent qu’on a, l’accent qu’on nous donne, l’accent qu’on est.*
- Alexei Prikhodkine : *Accents régionaux du français : interroger des évidences.*
- Elissa Pustka, Jean-David Bellonie, Marc Chalier et Luise Jansen : « *C’est toujours l’autre qui a un accent* » : *Le prestige méconnu des accents du Sud, des Antilles et du Québec.*
- Mathieu Avanzi, Philippe Boula de Mareüil : *Peut-on identifier perceptivement huit accents régionaux en français ? La réponse des sciences participatives.*
- Kristin Reinke, Luc Ostiguy, Louis Houle, Caroline Émond : *Cachez cet accent qu’on ne saurait entendre : la langue du doublage fait au Québec.*
- Liudmila Smirnova, Alain Dawson : « *La ch’tite famille* » : *derrière le film à accent local, un chantier de politique linguistique ?*
- Médéric Gasquet-Cyrus, Gaëlle Planchenault : *Jouer (de) l’accent marseillais à la télévision, ou l’art de mettre l’accent en boîte.*
- Myriam Dupouy : *Dire (avec) l’accent en formation linguistique obligatoire pour adultes allophones, l’accent comme indicateur d’identité linguistique assignée, subie ou choisie.*

### Traduction

- Rosina Lippi-Green : *Le mythe du non-accent* (1<sup>re</sup> édition 1997), traduit de l’anglais par Gaëlle Planchenault.

### Compte-rendus

- François Gaudin : *Signifier, essai sur la mise en signification (parcours dans l’espace épistémique et dans l’espace communicationnel ordinaire)*, de **Robert Nicolai**, 2017, ENS éditions. Collection Langages, Lyon, ISBN-13978-2-84788-924-6.
- Doyle Calhoun : *De la bouche même des indigènes : Échanges linguistiques en Afrique coloniale*, de **Cécile Van de Avenne**, 2017, Paris, Vendémiaire.
- Catherine Adam : *La Bretagne Linguistique n°21*, **Mannaig Thomas, Nelly Blanchard** (dirs), 2017, CRBC, UBO/UBL, Brest, 320 p., ISBN : 979-10-92331-31-8.
- Fabienne Leconte : *Dessiner les frontières*, sous la direction de **Michelle Auzanneau et Luca Greco**, 2018, ENS éditions, collection Langages, Lyon.
- Anaïs Delabie : *Language, capitalism, colonialism – toward a critical history*, de **Monica Heller et Bonnie S. McElhinny**, 2017, University of Toronto Press, 336 pages, ISBN-13: 978-1442606203.

## LE MYTHE DU NON-ACCENT

« **The Myth of Non-Accent** » (chapter 3), in *English with an accent : Language, Ideology and Discrimination in the United States*, Routledge, pp. 58-67 © 2012 (1st edition 1997), reproduced by permission of Taylor & Francis Books UK.

Rosina Lippi-Green

Traduit de l'anglais par Gaëlle Planchenault<sup>1</sup>

*Les poètes ne furent pas les seuls à approuver les mythes, car longtemps avant eux, les états et les législateurs les avaient approuvés comme des moyens utiles et efficaces... Ils avaient besoin de contrôler le peuple à l'aide des peurs que suscite la superstition, et celles-ci ne pouvaient être provoquées sans les mythes et merveilles. Strabo (64 av. J.-C.-26 après J.-C.), *Geographia*<sup>2</sup>*

### **Vous aussi, vous en avez un**

Un mythe se comprend en général comme une histoire ayant globalement une signification culturelle. Dans l'étude du mythe, la véracité vient en second, après la manière dont l'histoire symbolise plus généralement l'expérience humaine. Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est la manière dont on utilise les mythes pour justifier l'ordre social et encourager, ou forcer, la participation consensuelle à celui-ci<sup>3</sup>.

En général, les linguistes pensent à la langue standard et à son corollaire, le non-accent, comme à des abstractions. En fait, il y a là une relation logique, comme le souligne la définition du *Dictionnaire Oxford* : « [une abstraction renvoie] à quelque chose qui n'existe

---

<sup>1</sup> [ndlr] Les droits de traduction et de publication de ce texte ont été financés par l'IRIHS (Institut de recherche interdisciplinaire Homme et Société ; Université de Rouen Normandie), dans le cadre d'un projet de Gregory Miras. Nous tenons également à remercier Clara Mortamet de sa contribution importante à ce texte. Sans cette dernière, cette traduction n'aurait sans doute jamais vu le jour.

<sup>2</sup> [ndlr] Afin de faciliter la lecture du texte, les citations en anglais provenant d'autres ouvrages ont également été traduites.

<sup>3</sup> Le *Dictionnaire anglais Oxford* divise l'utilisation du mythe en 3 domaines : 1) des narrations totalement fictives qui servent à illustrer et à expliquer des phénomènes naturels ou sociaux (La légende d'Hercule, L'Arche de Noé) ; 2) des personnes, objets ou endroits fictifs (le Yeti, le Père Noël, Shangri-La) ; 3) des contrevérités ou rumeurs.

pas de façon indépendante ; quelque chose qui n'existe que comme une idée, une utopie ». De ceci, découle clairement la suggestion de Milroy et Milroy qu'une langue standard ne devrait être comprise comme aucune langue en particulier, mais comme « une idée plutôt qu'une réalité – un ensemble de normes abstraites auxquelles l'usage courant se conforme plus ou moins » (1985 : 22-23).

Pour les fins de notre étude, il est utile de considérer *langue standard* et *non-accent* tous deux comme des mythes. C'est seulement à cette condition que nous pouvons parvenir à comprendre comment la conscience collective s'est formée. Les mythes sont des constructions magiques et puissantes ; ils peuvent motiver un comportement social et des actes qui seraient autrement contraires à la logique et à la raison.

Nous sommes allés assez loin dans cette discussion sans avoir défini le terme d'*accent*. La raison en est sans doute claire maintenant : du point de vue des linguistes, le terme n'a pas de réalité technique ou spécifique. Toutefois, il est largement utilisé par le public, et ce dans des usages intéressants.

Dans son sens le plus technique, *accent* est utilisé pour distinguer l'accent tonique des mots (l'accent tombe sur la deuxième syllabe du mot *baNAna* en anglais) ou l'intonation des phrases (« Tu nous as ENCORE mis dans de beaux draps ! ») ; il peut être utilisé comme un signe diacritique, mais c'est le plus souvent le cas par ajout au système graphique d'une autre langue. Plus généralement, l'accent est une référence vague à une *manière de parler* spécifique. Il n'existe pas de caractéristiques officielles ou techniques de ce que cela veut dire en termes linguistiques, bien qu'il y ait deux éléments largement reconnus qui servent à distinguer une variété de langue d'une autre dans l'esprit des locuteurs :

1. *Traits prosodiques*. L'étude de la phonologie d'une langue inclut la considération de l'intonation, ou des motifs des contours intonatifs. Ceci comprend les contours de l'accent tonique, au niveau du mot et de la phrase, mais aussi d'autres facteurs tels que le rythme de la parole. Par exemple, les locuteurs de l'anglais ont tendance à appeler des langues « cadencées », chantantes, les langues ou variétés d'une langue qui remontent à la fin des mots ou appeler certaines langues romanes des langues « en rafale ». Il existe actuellement, en anglais américain, un point de variation très dynamique qui a à voir avec l'accent tonique d'une petite série de mots tels que *Thanksgiving*, *insurance*, *adult*, *cement*.
2. Il apparaît qu'un accent tonique de première syllabe a été documenté pour ces mots dans le Sud [des États-Unis], alors que partout ailleurs dans le pays, l'accent tonique tombe sur la seconde syllabe : *INsurance* (Sud) ou *inSURance* (ailleurs). Cette variante de la première syllabe a été observée hors du Sud et de manière fréquente depuis au moins vingt ans, c'est-à-dire au moins depuis que j'ai commencé à relever ces variantes. Les autres mots qui suivent ce motif dans le Sud n'ont pas semblé avoir erré du côté Nord, ma recherche informelle n'ayant jamais découvert d'usages de *THANKSgiving*, *A-dult*, *CEment* ou *UMbrella* sur la côte ouest, le Midwest ou sur la côte est<sup>4</sup>.
3. *Traits segmentaux*. Nous acquérons, en même temps que notre langue première, les sons d'une langue qui tombe dans deux catégories majeures : les voyelles et les consonnes. Chacun de ces sons existe en relation à d'autres dans une structure phonologique. Pour faire suite à la discussion précédente, certains locuteurs de l'anglais américain distinguent entre les mots *caught* et *cot*, tandis que pour d'autres ce sont des homophones. Ceci résulte naturellement du fait qu'il existe nombre de systèmes phonologiques possibles pour l'anglais américain.

<sup>4</sup> Pour une discussion plus longue et très intéressante au sujet de THANKSgiving, voir Language Log à la page <http://goo.gl/sYOju>.

## Perspective

Les linguistes ont peiné à trouver une définition exacte du mot *accent*, et pour la plupart y ont échoué. De manière générale, l'*accent* ne peut être compris et défini que s'il y a quelque chose auquel il peut être comparé. Vous voyagez dans une petite ville du Kansas, et (à moins que vous ne soyez de cette région), votre accent sera vu en termes de différences entre votre discours et le discours local. Ces différences peuvent être examinées et identifiées, de telle sorte qu'un linguiste pourrait faire une étude de la manière dont vos traits prosodiques et votre phonologie vous marquent comme quelqu'un qui vient d'ailleurs. Cet « ailleurs » peut être un autre état, un autre pays ou groupe social.

Ceux qui travaillent sur l'accent comme un phénomène phonétique et sociolinguistique semblent être arrivés à la conclusion que bien que ceci soit exact, ce n'est finalement pas si important. En réalité, dans l'étude sérieuse de l'accent, l'objet n'est pas ce qui vient de la bouche d'une personne, mais ce que les auditeurs entendent et comprennent. Derwing et Munro expliquent ceci très simplement : « selon notre point de vue, le jugement des auditeurs est la seule façon pertinente d'appréhender la question de l'accent et de l'intelligibilité » (2009 : 478).

Pourtant, il est important de distinguer entre deux catégories majeures d'accent : l'accent de langue 1 (L1) et l'accent de langue seconde (L2).

## Accents de L1 et L2

Ce que nous appelons accent de L1 n'est en réalité rien de plus que ce dont nous avons discuté jusqu'à maintenant : la variation structurée de la langue. Le plus souvent, nous utilisons la géographie comme ligne de démarcation : un accent du Maine, un accent de la Nouvelle Orléans, un accent des Appalaches, un accent de l'Utah. Mais il y a également un groupe de traits socialement associés qui se superpose au géographique : l'accent autochtone américain, les accents noirs, les accents juifs. Le genre, la race, l'ethnicité, le revenu, la religion – ceux-ci ainsi que d'autres identités sociales sont souvent clairement marquées à l'aide d'un choix de variantes linguistiques.

La L1 est alors la variété native de l'anglais américain parlé : tous les locuteurs de l'anglais américain ont un accent de L1, quel que soit le degré auquel leur langue semble être marquée ou non marquée. Ceci inclut alors des personnes comme Rachel Maddow, Steven Colbert, Bill Maher, Bill O'Reilly et Ann Coulter, les présentateurs et commentateurs des actualités dont on pense généralement qu'ils sont locuteurs de l'anglais américain standard.

Dès lors, où l'accent finit-il et où le dialecte commence-t-il<sup>5</sup>? Pour être plus précis, pourquoi le hollandais est-il considéré comme une langue séparée de l'allemand tandis que le suisse allemand ne l'est pas? Pourquoi les gens appellent-ils la variété d'anglais parlée par beaucoup d'Africains-Américains *Black slang* (ou accent noir ou anglais africain-américain) mais appellent le Cockney et le Gullah des dialectes? Max Weinreich est fréquemment cité pour sa suggestion qu'une langue est un dialecte avec une armée et une marine; j'aimerais ajouter à cette observation qu'un dialecte n'est peut-être rien de plus qu'une langue qui n'est pas respectée. Tout ceci pour dire que ces questions relèvent en réalité de l'histoire et de la politique. Les traits des langues discutés sont secondaires. Toutefois, s'il est nécessaire de

---

<sup>5</sup> Dialecte est un terme que les linguistes utilisent principalement pour parler des différences de langues dans l'espace géographique. C'est toutefois une question assez épineuse. Les non-initiés associent souvent le mot dialecte à quelque chose de moins développé, de moins puissant ou de moindre valeur, et ainsi le subordonnent à la « vraie » langue. C'est un usage malencontreux du terme et, pour cette raison, j'évite généralement le terme dialecte et lui préfère, comme beaucoup de linguistes, celui de *variété*.

distinguer entre accent et variété langagière en termes purement linguistiques, on peut alors suivre cette division approximative :

- Deux variétés d’une même langue se distinguent par leur accent quand ces différences se limitent principalement sur le plan de la phonologie (traits prosodiques et segmentaux).
- Si deux variétés d’une même langue diffèrent aussi sur le plan de leurs structures morphologiques, de la syntaxe, du lexique, et de la sémantique, alors elles sont des variétés distinctes, ou dialectes, de la même langue.
- Si deux variétés d’une même langue mère diffèrent de toutes ces manières, et en plus possèdent des histoires littéraires distinctes, des orthographe distinctes et/ou des frontières géopolitiques, alors elles sont généralement nommées comme des langues différentes.

Le style ou l’alternance codique sont des termes qui reflètent la compétence d’un locuteur à alterner entre les langues ou les variétés de langue en fonction d’un nombre important de facteurs. C’est un processus complexe qui a été amplement étudié. Pour satisfaire à nos besoins, il est suffisant de dire que si un locuteur alterne entre des variétés de langue qui sont relativement proches l’une de l’autre, il sera parfois approprié de parler d’« accent », parfois de « variété ». Bien qu’il soit utile de retenir le terme *accent* pour parler de phonologie, il est important de se souvenir qu’il s’agit d’une catégorie fluide.

L’accent de L2 est très différent. Quand un locuteur natif d’une autre langue apprend l’anglais, le mot *accent* est utilisé pour faire référence à l’émergence de la phonologie de la langue native dans la langue cible. Ainsi pouvons-nous dire qu’un individu a un accent gallois, ou un accent Tagalog, parce que les phonologies de ces langues influencent la prononciation de l’anglais américain, et tout effort pour empêcher cet accent de L2 sera entrepris avec différents degrés de succès.

Il a donc été proposé que :

- toutes les langues humaines parlées sont nécessairement et fonctionnellement variables ;
- une fonction de cette variation est de communiquer du sens social, stylistique et géographique ;
- la majorité du travail emblématique de variation est réalisé inconsciemment.

Compte-tenu de ce qui précède, qu’est-ce qu’un non-accent ? Et compte-tenu du fait qu’*accent* est un raccourci pour langue variable (qui est d’une certaine manière une expression redondante), qu’est-ce que l’anglais américain standard pourrait être d’autre qu’une abstraction ?

Malgré toutes les preuves irréfutables que toutes les langues changent, les gens continuent de croire dur comme fer qu’une langue homogène, standardisée, universelle est non seulement souhaitable, mais aussi une vraie possibilité. Ceci nous ramène à notre scénario de science-fiction du début dans lequel les conséquences positives d’un monde où nous serions tous de la même taille et du même poids seraient si attrayantes, si séduisantes, que nous en ignorerions les réalités biologiques et les lois de la physique.

Avant d’en arriver à se demander comment nous sommes capables de nous leurrer aussi complètement à propos des langues, nous devons tout d’abord prêter davantage d’attention à la question d’une langue parlée homogène mythique. Tant que l’impossibilité d’une telle chose ne sera pas établie de manière irréfutable, les gens continueront d’en rêver, ou pire encore, de la pourchasser.

Est-il alors possible de perdre un accent et de le remplacer par un autre ? Le premier réflexe du linguiste serait de répondre à cette question tout simplement par la négative. Il n’est pas possible pour un adulte de substituer sa phonologie native (son accent) par une autre, et ce

avec constance et de manière permanente<sup>6</sup>. Mais le non-linguiste objectera ! Que dire de ma tante Magda, qui venait de l'Ukraine et n'avait pas du tout d'accent ? Et de Gwyneth Paltrow, qui peut passer de l'anglais américain à l'anglais britannique sans un moment d'hésitation ? Et il y a aussi la femme de Joe qui vient juste d'abandonner son accent de Brooklyn parce qu'il lui causait des problèmes à l'école de médecine.

Qu'est-ce que perdre un accent ? Sommes-nous en train de parler de remplacer une manière de parler par une autre ou bien d'ajouter un nouveau système phonologique au répertoire existant d'un individu ? Demandons-nous que la voix de cette personne s'entende d'une certaine manière pendant une brève période de temps, ou qu'elle s'entende toujours de cette manière ? Prenez en considération la situation d'un homme qui postule pour une promotion et à qui on dit que son accent est trop populaire pour le travail qu'il veut faire.

James Kahakua, natif de Hawaï, voulait présenter des bulletins météo à la radio. On lui a refusé cette promotion sous prétexte que son anglais le marquait comme un locuteur du créole hawaïen. Quand il a traduit la radio en justice, celle-ci a fait appel à une orthophoniste spécialisée dans l'atténuation des accents pour témoigner en leur faveur. La spécialiste n'a pas mâché ses mots : l'accent anglais de Kahakua était médiocre, incorrect, inacceptable. Même en tenant compte des exigences du poste en question – une prononciation rapide de noms longs et complexes de localités hawaïennes, la spécialiste (et le juge) ont trouvé que le bilinguisme de M. Kahakua était un inconvénient que l'employeur ne pouvait tolérer (on peut trouver un reportage télévisé de l'affaire *Kahakua Title VII* sur la page <http://goo.gl/k12Bp>.)

Les orthophonistes spécialisés dans l'atténuation des accents, comme celui qui a témoigné dans le procès Kahakua, ne sont pas des tierces parties objectives. De telles personnes ont un intérêt marqué pour l'idée d'accent et de standard. Si une telle spécialiste peut convaincre la cour que l'accent hawaïen de M. Kahakua est mauvais et inapproprié, qu'est-ce que cela signifie pour sa carrière ?

Répondre à ces questions requiert des connaissances approfondies dans l'acquisition d'une langue. Commençons par quelques généralisations qui font partie de la réalité linguistique :

- Il y a un nombre fini de sons potentiellement vecteurs de sens (voyelles, consonnes, tons) qui peuvent être prononcés par l'appareil vocal humain. Cet ensemble est entièrement universel, disponible à tous les êtres humains sans handicap physique.
- Chaque langue utilise certains de ces sons (pas tous) disponibles.
- Les sons sont organisés dans des systèmes, pour lesquels chaque élément agit en relation avec les autres éléments (phonologie). Le même inventaire de sons peut être organisé en un nombre possible de systèmes. Les enfants sont nés avec l'habileté de produire l'ensemble des sons possibles, puis ensuite se limitent à ceux qu'ils entendent autour d'eux.
- Les enfants exposés à plus d'une langue pendant la période d'acquisition langagière peuvent acquérir plus d'une langue, si les conditions sociales indispensables sont favorables.
- À un certain moment de l'adolescence, la capacité à acquérir une langue avec la même aisance que les jeunes enfants s'atrophie<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Pour un aperçu accessible de la recherche sur l'acquisition d'une langue seconde et l'hypothèse de la période critique, en relation à la question de l'accent, voir Hyldenstam and Abrahamson (2000).

<sup>7</sup> Il existe une controverse parmi les linguistes au sujet de ce qui a été appelé période critique ou hypothèse de la période critique. Certains linguistes rejettent le concept complètement tandis que d'autres ont proposé quelques ajustements. Dans le chapitre de son livre « Baby Born Talking – Describes Heaven », Pinker résume la perspective de la majorité des linguistes : « Pour résumer, l'acquisition d'une compétence langagière normale est garantie pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans, est progressivement compromise entre cet âge et après la puberté, et devient rare ensuite. Les changements physiologiques de croissance, tels que le déclin du niveau métabolique et du nombre de neurones durant les premières années de la scolarité, et la stabilisation du nombre de synapses ainsi que le métabolisme à l'âge de la puberté, en sont des causes plausibles. On sait que le circuit

- Il reste des éléments cognitifs et perceptifs encore mal compris qui concernent le degré de succès avec lequel un adulte parvient à acquérir un nouveau système phonologique, ou un accent. En résumé, le phénomène qu'on appelle accent étranger est un aspect complexe de la langue qui touche les locuteurs et auditeurs tout à la fois dans la perception et la production, et par conséquent, dans l'interaction sociale (Derwing et Munro, 2005 : 379).

Ceux-ci sont les faits bruts. Abordons-les sous un autre angle.

## La Maison Sonore

Considérez tout d'abord tous les sons qui peuvent être produits par l'appareil vocal humain comme une gamme de matériaux de construction. Les matériaux de base, tels que les consonnes et les voyelles, sont les briques. Les autres matériaux (bois, mortier, plâtre, pierre) représentent des choses comme les tons, harmonies vocaliques, longueur, qui font partie de l'articulation des voyelles et des consonnes, mais fournissent un autre niveau sonore porteur de sens dans beaucoup de langues. Jusqu'à présent, nous parlons de phonétique : la production et la perception de toute une panoplie de sons possibles.

Les enfants sont nés avec deux choses : une série de schémas langagiers précablés dans leur cerveau qui leur donnent la compréhension intuitive des règles de base de la langue. Ils ont aussi une série d'outils qui accompagnent ces schémas.

Considérons maintenant le processus d'acquisition langagière d'un nouveau-né qui commence à construire sa Maison Sonore. La Maison Sonore est le « foyer » de la langue, ou ce que nous avons appelé l'accent – la phonologie – de la langue première de l'enfant. À la naissance, l'enfant est dans l'entrepôt de la Maison Sonore où un inventaire complet de tous les matériaux possibles sont à sa disposition. Elle<sup>8</sup> observe les Maisons Sonores construites par ses parents, ses frères et sœurs, par toutes les autres personnes de son entourage, et elle commence à sélectionner ses matériaux, les briques qu'elle a vues utiliser dans ces Maisons Sonores. Il se peut qu'elle expérimente avec d'autres briques, avec un peu de bois, mais à la fin, elle finira par reproduire les Maisons Sonores qu'elle a vues autour d'elle. Elle établit l'inventaire des sons en relation les uns aux autres ; elle érige les murs, organise l'espace : elle structure sa phonologie.

Ses schémas lui disent qu'elle doit construire certaines structures porteuses ; elle le fait. Elle explore la Maison Sonore de ses parents et regarde comment ils ont fait les choses. Elle fait des erreurs et les répare. Dans ce processus, elle fait aussi de petites innovations.

Peut-être que cette enfant a des parents qui parlent anglais et gaélique, ou bien qui sont nés à Cincinnati et parlent ce qu'ils pensent être un anglais américain standard, ou bien un anglais vernaculaire africain-américain (AVAA). Ses parents ont chacun deux Maisons sonores, ou peut-être une Maison Sonore avec deux extensions. Elle doit construire deux Maisons Sonores à la fois. Alors parfois, elle mélange les matériaux et doit ensuite les trier. Peut-être qu'elle construit un pont entre les deux structures, peut-être une cour intérieure que les réunit.

L'enfant commence ensuite à se socialiser avec d'autres enfants. Son meilleur ami a un agencement légèrement différent, bien qu'il ait érigé sa Maison Sonore avec le même inventaire de matériaux de construction. Un autre ami a une Maison Sonore qui n'a pas

---

d'apprentissage langagier du cerveau est plus malléable dans l'enfance ; les enfants apprennent et peuvent retrouver des langues quand l'hémisphère gauche du cerveau est endommagé ou même retiré chirurgicalement (quoi qu'à des niveaux pas tout à fait normaux), alors que des dommages comparables chez l'adulte entraînent généralement une aphasie permanente. » (2007 : 293))

<sup>8</sup> En anglais américain, sans doute pour compenser l'usage dominant du masculin générique, il est parfois d'usage d'utiliser le pronom féminin pour parler d'un bébé sans référence de sexe. [note de la traductrice]

d'escalier à l'arrière. Elle veut être comme ses amis, alors elle entreprend des rénovations dans sa Maison Sonore. Celle-ci commence d'une certaine manière à être différente de celles de ses parents ; davantage la sienne. Peut-être a-t-elle négligé la part gaélique de sa Maison Sonore, il y a un trou dans le toit ou un plancher qui s'effondre. Peut-être qu'elle est en désaccord, parce qu'elle aime sa Maison Sonore AVAA, mais d'autres la trouvent affreuse et pas digne d'être appelée maison. Il se peut qu'éventuellement elle abandonne sa Maison Sonore AVAA et prétende qu'elle n'ait jamais existé. Imaginez maintenant la chose suivante.

À l'âge de 20 ans, cette enfant remarque un autre type de Maison Sonore qu'elle admire, construite par des hispanophones. Elle aimerait construire une extension comme la leur pour sa propre Maison Sonore. Elle cherche ses schémas et ses outils, mais ils ont disparu. Perplexe, elle se tient dans la rue, regardant ces Maisons Sonores espagnoles. Qu'est-ce qui fait qu'elles sont différentes ? Ce balcon par exemple, comment le construit-on ? Pourquoi ces escaliers ont-ils cet air-là ?

À mains nues, elle entreprend de construire cette extension à sa Maison Sonore originale. Elle voit les briques qu'elle n'avait pas dans son propre inventaire, mais comment retourner à l'entrepôt ? Il lui faudra improviser. C'est une femme intelligente, elle peut faire les briques, abattre un arbre. Elle examine les Maisons Sonores construites par les locuteurs espagnols, pose des questions. Il y a des choses évidentes qu'elle voit d'emblée : ouah, ils ont des cheminées. Mais aussi des choses moins évidentes : la largeur des portes, par exemple, lui passe tout d'abord au-dessus de la tête. Elle se lance dans un long processus. « Comment avez-vous construit cette cheminée ? », demande-t-elle. « Je ne sais pas, lui dit son informateur, un locuteur natif de l'espagnol. J'étais un enfant à l'époque et j'ai perdu mes schémas depuis ».

Si elle a de la chance, elle a un guide – un instructeur de langue informé – qui peut lui indiquer la différence entre l'extension qu'elle essaie de construire et sa propre Maison Sonore. « Regarde, lui dit son guide, tu mélanges les briques bleues et bleu marine ! Nous utilisons des briques bleues pour ce type de mur, bleu marine pour celui-ci. Et il ne faut certainement pas mettre des briques rose pâle à côté des celles de couleur fuchsia ».

« Oh », dit la femme qui construit sa nouvelle Maison Sonore, « je n'avais pas remarqué ». Ainsi commence-t-elle à porter plus d'attention, par exemple, à deux voyelles très similaires mais qui sont très distinctes dans la langue qu'elle apprend.

Elle travaille très très dur sur cette extension. Mais elle a beau travailler dur, le balcon ne prend pas la bonne forme, il reste branlant. Il y a des interstices entre les lattes du plancher et les gens qui les remarquent ricanent.

À son grand étonnement, elle voit sa petite sœur construire exactement la même maison sans aucun effort, et elle est parfaite. Elle en parle à son guide qui lui dit : « Mais ta sœur a encore ses schémas et tous ses outils ». Elle voit alors un inconnu, plus âgé qu'elle, construire la même extension et lui aussi prend moins de temps et semble s'en tirer sans grand effort. Pour elle, sa Maison Sonore espagnole ressemble à l'originale.

« Non, non », lui dit son guide. « Elle est très bien faite, pas de doute, mais regarde là – ne vois-tu pas que les fenêtres sont un peu trop proches l'une de l'autre ? Presque tout le monde s'y tromperait, mais ces fenêtres le trahissent. ».

Elle se bute et emménage dans l'extension, bien que le toit continue de fuir. Elle abandonne sa Maison Sonore d'origine pendant des mois d'affilée, des années, car elle s'est investie dans cette tâche afin d'y arriver. Elle ne retourne plus que rarement dans sa Maison Sonore anglaise et sa maison gaélique est désaffectée. Quand il lui arrive de retourner dans sa Maison Sonore anglaise, celle-ci lui semble étrange. C'est pourtant la clé de voûte de sa Maison Sonore, et elle tient toujours debout, même si elle est un peu poussiéreuse. Assez vite, elle s'y sent chez elle de nouveau.

Quand elle reçoit des visiteurs dans sa Maison Sonore espagnole, ils sont surpris de découvrir que ce n'est pas sa première construction. Ils examinent tout très attentivement. Il se peut que certains d'entre eux remarquent quelques détails infimes, mais ils ne disent rien. Ils lui parlent de ce type qui habite en bas de la rue et qui a travaillé sur la même extension depuis des années, sans jamais y arriver.

Ceci n'est pas une parfaite analogie ; elle ne prend pas en compte l'acquisition de la syntaxe et de la morphologie, ni l'utilisation ou la production langagière. Une maison ne produit rien. Mais c'est une analogie qui a son utilité néanmoins, une fois ces limitations reconnues.

Les apprenants adultes ont tous le même handicap dans leur apprentissage d'une langue seconde : les schémas se sont estompés, au point d'en être presque illisibles, et les outils sont rouillés. Nous devons tous construire nos Maisons Sonores à mains nues. Quand le Juge a affirmé qu'il n'y avait aucune raison physiologique pour laquelle James Kahakua ne réussissait pas à parler l'anglais journalistique que la radio lui demandait, il avait simplement tort<sup>9</sup>.

Il est crucial de signaler que l'intégrité structurale de cette deuxième Maison Sonore – qui symbolise ici l'accent – est distincte de l'actuelle habileté de l'apprenant de langue à utiliser la langue cible. L'accent n'a que peu à voir avec ce qui est plus généralement connu sous le nom de compétence de communication, c'est-à-dire la capacité d'utiliser et d'interpréter efficacement la langue dans un large éventail de contextes<sup>10</sup>.

Il existe une longue liste de personnes célèbres qui parlent l'anglais comme une langue seconde et qui n'ont jamais perdu leur accent. Ils n'ont jamais réussi à construire une Maison Sonore anglaise qui puisse faire croire à qui que ce soit qu'ils en sont des locuteurs natifs, bien que leur compétence à utiliser l'anglais soit évidente. Ce groupe inclut des gens comme Isabel Allende, Derek Wolcott, Andriana Huffington, Arnold Schwarzenegger, le notoire John Simon, et Zbigniew Brzezinski, qui représentent le courant politique et socio-culturel dominant, et ce dans un anglais accentué. Est-ce que des gens comme eux choisissent de parler anglais avec un accent ? N'ont-ils pas travaillé suffisamment dur, ou suffisamment longtemps, pour parler anglais américain ? Ne sont-ils pas assez intelligents ?

Les mêmes questions valent pour les locuteurs natifs d'un anglais régional marqué ou stigmatisé, ou pour les accents sociaux. Quand vous songez à Jimmy Carter, Jessie Jackson ou Rosie O'Donnell, pensez-vous à des gens qui ne réussissent pas à s'exprimer ? Que vous aimiez ou non ces individus, il y a peu de doute qu'ils sont d'excellents communicateurs. Ont-ils sciemment refusé d'abandonner leur accent géorgien ou africain-américain, ou les variétés d'anglais de New York pour quelque chose de socialement moins marqué, ou est-ce plutôt qu'ils sont incapables d'en faire autant ?

Parce que deux phonologies sont similaires, nous nous imaginons qu'il doit être plus simple de construire deux Maisons Sonores. Pourquoi M. Kahakua, qui a pourtant une Maison Sonore anglaise au départ, ne peut-il pas faire quelques ajustements qui la transformeraient pour lui permettre de passer pour une Maison Sonore anglaise ? Si Stephen Moyer, qui est britannique de naissance, fait un vampire louisianais tout à fait convaincant dans *True Blood*, M. Kahakua devrait sûrement être capable de sonner moins hawaïen.

La réponse est que les acteurs ne pourraient automatiquement adopter un accent étranger, même si cela a l'air si facile pour eux. Lors du tournage, la caméra filme pour de courtes périodes de temps et dans des contextes limités. L'acteur a probablement bénéficié de séances de formation de la part d'un coach qui reste sur le plateau, prêt à intervenir si l'accent de

<sup>9</sup> Pour un récit à la première personne au sujet des difficultés liées à l'accent dans l'acquisition d'une langue seconde, voir Marx (2002).

<sup>10</sup> J'évite ici une discussion approfondie sur la compétence de communication, parce que cela soulèverait la question des formes appropriées sur les plans culturel et stylistique, des points qui seront traités plus tard.

celui-ci commence à faillir. Si l'acteur se trompe, on s'arrête et on recommence. Au vu de circonstances si favorables, beaucoup de gens pourraient imiter une autre variété d'anglais de manière admirable – mais pour d'autres, cela reste impossible.

Il y a de nombreux exemples d'acteurs qui ont été vertement critiqués pour ne pas avoir réussi à interpréter un accent, en dépit de leçons particulières coûteuses et de la possibilité de faire de nombreuses prises de la même réplique. Dans les deux cas, qu'on soit un très britannique Hugh Laurie qui, à l'écran, donne véritablement l'impression d'être un docteur grincheux né aux États-Unis (*Dr House* sur Fox), ou encore un Dominic West – né dans le Yorkshire – mais qui échoue à nous convaincre qu'il est un détective coriace de Baltimore (*The Wire*, sur HBO), nous ne parlons pas d'une Maison Sonore permanente. Ces accents sont une fausse devanture qui ne tiendrait pas contre une brise un peu forte et persistante. Et cela demande un talent exceptionnel (un sujet sur lequel nous reviendrons sous peu) pour réussir même à ce niveau limité.

À une conférence de sociolinguistique il y a quelques années, une collègue qui étudie le changement vocalique des villes du Nord [des États-Unis] est venue à ma présentation. Elle m'a ensuite dit : « Tu sais, c'était vraiment fascinant de t'écouter parler – et ta présentation était aussi très bonne ». Pendant tout le temps que j'avais présenté mon travail, elle avait écouté mes voyelles attentivement en prenant des notes pour elle-même. Elle m'expliqua que, quand je lisais un texte préparé à l'avance, mes voyelles ne bougeaient pas, mais quand je levais le nez de mes notes et parlais spontanément, mes voyelles commençaient à changer : le glissement vocalique entraînait en action. Plus je portais attention à mon discours, moins je participais à ce changement, ceci indiquant que quelque chose en moi se sentait obligé de m'éloigner de mes origines quand je parlais comme une universitaire. Mais quand j'étais prise par mon propos, quand j'oubliais de contrôler si soigneusement mon discours, mes origines reprenaient le dessus : je suis de Chicago et je ne peux prétendre le contraire. Ceci m'a été signalé par de nombreux non-linguistes, des gens qui sont fiers de pouvoir m'écouter quelques instants (ou d'écouter d'autres personnes) et de me situer sur une carte.

Tout cela arrive malgré le fait que ma formation professionnelle m'a rendu consciente du moindre des choix à ma disposition, et en dépit du fait que quelque fois je n'ai pas particulièrement envie de montrer au monde d'où je viens. Je n'ai pas d'autre option que de vivre dans la Maison Sonore que j'ai tout d'abord créée étant enfant, et qui porte les caractéristiques structurelles de l'individu social que je suis devenue.

Il est toutefois vrai que certains sont meilleurs que d'autres à associer leur deuxième, ou même troisième et quatrième Maison Sonore à l'âge adulte. Pas des Maisons Sonores parfaites, mais de très bonnes imitations. Les différences dans les compétences à faire ceci est quelque chose qui est encore mal compris, mais des preuves circonstancielles indiquent que cela n'a rien à voir avec l'intelligence et pas beaucoup plus avec l'intensité à laquelle vous travaillez pour apprendre la langue cible. D'un autre côté, cela aura certainement à voir avec la cognition et avec – faute d'un terme meilleur ou plus précis – une oreille pour les langues.

De nombreuses études ont été publiées qui mettent en évidence la pertinence et l'importance de l'âge (et donc la période de l'âge critique) pour un apprentissage réussi d'une langue seconde avec un accent natif (Marx, 2002 ; Munro *et al.*, 2008 ; Munro et Mann, 2005 ; Piske *et al.*, 2001). L'importance d'autres facteurs – la durée du séjour (c'est-à-dire de l'exposition à la L2), le genre, l'instruction formelle, et la motivation – n'a pas été suffisamment étudiée pour en tirer des conclusions solides. Peut-être que le facteur le plus intéressant est celui qui ne peut être étudié dans des circonstances contrôlées : celui que l'on pourrait appeler « talent ». Les premières études sur les liens possibles avec une habileté musicale n'ont pas démontré de connexion, tandis que d'autres études « ont montré que la capacité de mimétisme est un indicateur utile pour prédire le degré d'accent étranger en L2 » (Piske *et al.*, 2001 : 202).

Une formation ciblée – le processus d’attirer l’attention de l’apprenant adulte sur les éléments sonores du discours qu’il n’aurait autrement pas remarqués – peut avoir des résultats. Il est possible d’ajuster un accent jusqu’à un certain point. On peut travailler sur cette Maison Sonore, avec des indications et des conseils. Mais il n’est pas possible de substituer une deuxième Maison Sonore à l’originale. Les cours visant à atténuer un accent, s’ils sont bien faits, par des personnes qui ont reçu une formation approfondie en phonétique et phonologie, peuvent aider ceux qui apprennent l’anglais comme une langue seconde à obtenir une meilleure prononciation.

La vraie capacité à construire une deuxième ou troisième Maison Sonore, une fois le stade d’acquisition atteint, reste non documentée. Elle peut exister : certaines rumeurs circulent à propos de tous ces gens qui ont acquis une autre langue à un niveau natif à l’âge adulte. Une personne qui est capable de ceci ne laissera jamais la phonologie de sa première langue interférer avec sa langue seconde, quel que soit le sujet de discussion ou le montant d’émotion en jeu. Une telle personne devrait être capable de défier une analyse phonétique approfondie de son langage, non seulement menée par des phonéticiens mais aussi par des locuteurs natifs qui sont tout particulièrement sensibles à la moindre variation dans le discours. Plus important peut-être, une telle personne devrait avoir un contrôle total de la variation existant dans la langue cible.

Pour comprendre l’importance de tout cela, imaginez que vous êtes dans un pays étranger et que vous parlez la langue que vous avez apprise pendant des années à l’école. Vous devez non seulement vous assurer de garder la forme correcte de subjonctif, mais aussi d’interpréter le ton de voix et le choix lexical. Si vous n’êtes pas capable d’interpréter de tels signaux langagiers, vous n’aurez aucun moyen de savoir si on vous prend au sérieux ou si on vous mène en bateau.

S’il existe des adultes qui sont capables d’apprendre à substituer complètement et minutieusement un accent par un autre, ils sont aussi rares que les individus qui peuvent faire mentalement et instantanément de longues divisions ou encore que ceux qui ont une mémoire photographique. S’ils existent, il serait important de les étudier, parce qu’ils paraissent être des adultes pour qui l’acquisition langagière – le précâblage du cerveau – n’a pas cessé de fonctionner à l’âge habituel.

Si une personne est très dévouée, travaille dur et suit les bons conseils, il se peut qu’elle réussisse quelquefois à faire illusion. Mais il reste une question cruciale qui n’a pas encore été posée :

À qui demandons-nous de sauter à travers ces cerceaux et pourquoi ? Si l’anglais américain standard est parfois demandé aux journalistes qui présentent les informations, pourquoi est-il requis de la part de James Kahakua, et non pas de Peter Jennings (du Canada) ou de Dan Rathers (du Texas) ?

Une question plus difficile encore : est-ce bien ou mal de demander à M. Kahakua de faire semblant ? S’il est capable de feindre un accent, pourquoi son employeur ne pourrait-il pas lui demander de le faire, pour ces quelques minutes durant lesquelles il présente le bulletin météo à la radio ?

Un lecteur attentif et cynique de mes arguments – il y en aura de nombreux – notera que j’ai fait deux déclarations qui semblent se contredire. Je me suis efforcée d’établir que toutes les langues parlées sont variables et que toutes les langues changent. Ainsi les Maisons Sonores que nous construisons changent tout au long de notre vie. Et en même temps, je parais être en train de soutenir que les Maisons Sonores ne changent pas. J’ai même été critique des orthophonistes qui prétendaient le contraire.

Une Maison Sonore est un produit de nos pensées, vivant et évolutif, le miroir de notre être social changeant. Nous redécorons constamment, avec un œil averti pour ce que nos voisins font. Petit à petit, il se peut que nous bougions un mur, réarrangions les briques, ajoutons une

fenêtre. Une personne construit un patio, et peut-être que la mode prend, de la manière dont, quelque part un jour (et d'une façon que les sociolinguistes n'ont jamais été capables d'observer), des centaines d'autres changements deviennent à la mode et commencent à être adoptés linguistiquement et socialement.

Nous sommes tous assujettis au vieillissement ; personne n'est exempt de ces changements. Les Maisons Sonores changent donc au fil du temps, mais dans des manières qui échappent à notre contrôle direct.

#### Questions de discussion et exercices

- Quel impact l'idée de changement de registre (*Style-shifting*) a-t-elle sur l'analogie de la Maison Sonore ? Beaucoup de gens sont bilingues ou multilingues, et pour chacune de leur langue, ils ont également des styles multiples. Y a-t-il moyen d'adopter une métaphore qui rendrait compte de cela ? Ou est-ce que le concept s'effondrerait ?
- À combien de personnes célèbres (politiciens, acteurs, décisionnaires, éducateurs, personnalités médiatiques, etc.) qui parlent leur L2 avec un accent pouvez-vous penser ? Quel impact est-ce qu'un accent étranger a sur la vie d'un individu ?
- Interrogez vos amis ou des membres de votre famille – en groupe de 3 ou 4 – et essayez de les faire parler de ce qu'ils ressentent à propos des différentes variétés d'anglais et des différents accents de L2. Prenez des notes. Sur quoi sont-ils d'accord (Un pourra par exemple trouver un accent x sympathique alors qu'un autre le trouvera fruste) ? Pouvez-vous expliquer ces différences, ou ce manque de différences ? Est-ce que cela vous surprend ?
- Y a-t-il un accent que vous n'aimez pas ou qui vous agace ? Décrivez une situation dans laquelle vous avez réagi à une autre variété que la vôtre. Après ce que vous venez de lire, quel éclairage jetez-vous sur vos propres réactions ?
- Considérez la déclaration suivante : La discrimination ne justifie pas la discrimination. Comment est-elle reliée au sujet dont nous venons de parler ?
- Faites une recherche sur Internet aux mots « atténuation d'accent » et « perdez votre accent ». Quels types d'articles ou d'annonces ressortent ? Quelles qualifications ont les personnes qui offrent ce type de cours ? Y voyez-vous des schémas préétablis ?

### Pour aller plus loin

Le livre de Derwing et Munro, *Putting Accent in Its Place: Rethinking Obstacles to Communication* (2009), fournit une excellente vue d'ensemble de la recherche en sociolinguistique sur l'accent étranger, accompagnée d'une bibliographie étendue.

Parmi d'autres articles qui compléteront ce chapitre :

FINEGAN E., 2004, « American English and its Distinctiveness », dans E. Finegan et J. Rickford (dir.) *Language in the USA: Themes for the Twenty-First Century*, Cambridge, Cambridge University Press.

SIEGEL R., 1999, « Commentary: Foreign Accent May Be a Detriment to an Immigrant », dans une transcription de *All Things Considered*, National Public Radio, 26 Octobre.

TAGLIAMONTE S., 2001, « Come/Came Variation in English Dialects », *American Speech*, n°76, 42-61.

- TAN A., 1990, « Mother Tongue », *The Threepenny Review*, n°43, 7-8.  
 WOLFRAM W. et SCHILLING-ESTES N., 2006, « Social and Ethnic Dialects », dans  
*American English: Dialects and Variation*, Oxford, Blackwell.

## Références

- DERWING T. M. et MUNRO M. J., 2005, « Second Language Accent and Pronunciation Teaching : A Research-Based Approach », *TESOL Quarterly*, n°39(3), 379-398.  
 DERWING T. M. et MUNRO M. J., 2009, « Putting Accent in its Place: Rethinking Obstacles to Communication », *Language Teaching*, n°42(04), 476-490.  
 HYLSTENSTAM K. et ABRAHAMSSON N., 2000, « Who Can Become Native-Like in A Second Language ? All, Some, or None ? on the Maturational Constraints Controversy in Second Language Acquisition », *Studia Linguistica*, n°54(2), 150-166.  
 MARX N., 2002, « Never Quite A “Native Speaker” : Accent and Identity in The L2 – and the L1 », *Canadian Modern Language Review/La Revue Canadienne Des Langues Vivantes*, 59(2), 264-281.  
 MILROY J. et MILROY L., 1985, « Social Network and Social Class : Toward An Integrated Sociolinguistic Model », *Language in Society*, 21, 1-26.  
 MUNRO M. et MANN V., 2005, « Age of Immersion as a Predictor of Foreign Accent », *Applied Psycholinguistics*, n°26(03), 311-341.  
 MUNRO M., FLEGE J. et MACKAY I., 2008, « The Effects of Age of Second Language Learning on the Production of English Vowels. », *Applied Psycholinguistics*, n°17(03), 313-334.  
 PINKER S., 2007 [1994], *The Language Instinct*, New York, W. Morrow and Co.  
 PISKE T., MACKAY I. et FLEGE J., 2001, « Factors Affecting Degree of Foreign Accent in an L2: A Review », *Journal of Phonetics*, n°29(2), 191-215.

# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction** : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

**Rédactrice en chef** : Clara Mortamet.

**Comité scientifique** : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture pour ce numéro** : Mickael Abecassis, Michelle Auzanneau, Annette Boudreau, Zoe Boughton, Zsuzsanna Fagyal, Françoise Gadet, Stéphanie Galligani, Marie-Noëlle Guillot, Philippe Hambye, Patricia Lambert, Gregory Miras, Tim Pooley, Wim Remysen.

Laboratoire Dylis – Université de Rouen  
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425